

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 2

Artikel: Bibliothèque universelle et Revue suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

frayés. Cependant il reconnaît bientôt son erreur. Les tuiles n'avaient pas bougé; elles étaient partout, comme auparavant fermes et solides.

La cause était donc ailleurs. Revenus de notre première surprise nous la découvrièmes. C'était l'habitant ordinaire de ces régions désertes, le seul quadrupède qui se hasarde sur ses hauteurs. Nous l'avions surpris dans son entreprise et nous avions troublé sa sécurité. Il était occupé à dévorer une proie, et, aux débris qui jonchaient la place qu'il avait quittée brusquement, nous reconnûmes un oiseau de l'espèce de celui dont Christian avait fait la conquête. L'animal carnassier nous fixa un instant, puis, d'un bond, disparut derrière la brillante lucarne qui lui servait de tanière. Nous admirâmes longtemps l'agilité de sa course sur le fer blanc glissant et poli, puis, instruits par une expérience qui aurait pu nous être funeste, nous fîmes ce que nous avions imprudemment négligé. Nous nous attachâmes tous à la même corde, sondant par précaution le terrain. Enfin à midi et demi moins une minute, nous arrivâmes au terme.

Nous touchons à la cime désirée. Le guide Marc Fussli a le premier la gloire de l'atteindre. Christian le suit de près et s'écrie: « Le lac! ». A ce mot, l'émotion, la joie, la surprise, probablement aussi, cette fois, la rareté de l'air me suffoquent. Je suis sur le point de me trouver mal. Le fidèle Christian me tend son bâton; je le saisis, j'arrive, et à mon tour, dans l'extase, je contemple!...

(*Echo des Alpes, 1868.*) F. DE MORSIER.

D'un an à l'autre. — Un campagnard d'un canton voisin du nôtre s'en va faire une commande chez un pharmacien. Tandis que celui-ci prépare le médicament prescrit, le paysan regarde, intrigué, un gracieux petit écureuil qui trompe les ennuis de la captivité en faisant tourner la roue placée dans sa cage, pour le distraire.

— Alo, dites-voï, mossieu, qu'est-ce que c'est que ça? demande le paysan au pharmacien.

— Mais, c'est mon garçon qui fabrique des pilules.

— Ah! voilà!... c'est ça!... c'est ça!...

Un an après, le paysan revient à la pharmacie. L'écureuil avait disparu. Mais le garçon de laboratoire, vêtu d'un grand tablier blanc, était en train de broyer quelque substance pharmaceutique dans un pilon.

Le paysan le regardait, surpris, depuis un moment. En s'en allant, il fait au pharmacien, qui l'accompagnait à la porte:

— Dites-voï, mossieu, il a bien grandi et changé, votre garçon, depuis l'année passée.

A. V.

IENA DAI ZOTRE IADZO

L'IRÈ bin poure ma villhie mèregrand; n'avait qu'onna tchivve, quoquie dzenelhie et on bocon de courti. Ma travaillive rudo; l'hivai l'étaï apri son brego; lo tsautin l'allave adî verouna pei le tsan et pei le bou, yo lai avai oquie à coulhi, d'âu tacounet au saillifrou, dai zambrotse, dai zalogne, dai meurons, dai biotzets pei lé zadze; et lo desando faillai la véré trolta avoué sa lotta déviant lo Tsalet à Gobet, quand l'allave vindre au marsi ti cliau petits brinborions. Cin baillive destra pou d'ardzin; ma on batse decé, on batse delé, lé quemïn on dit: « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » et « Petit à petit l'oiseau fait son nid ». Et l'é dinse que n'in pu atseta dabo on caïon, onna vatse, on tsevu, et qu'au dzo dé oua, on ne dâi rin a nion, on n'a fôta de rin et on pau léva lo nâ asse hiau qué lé zotro. Ah! lé de bin dai iadzo à mon valet: Se no sin retso, se te pâu alla fère au monsu pei Losena avoué lo petit tsé, lé fô remacha ta rièrè mèregrand, que l'a tan travailli.

On yadzo n'étaï pas tan bin, et l'eintré in pascin au Tsalet à Gobet baïre ôquie po se bailli de l'acoué, et l'avai laissi sa lotta au corrido. Lai avai dza que on pa de dzouvenne Monsu dé pei Losena, dé cliau qu'on lau di « des fils à papa », porqué n'an rin à fère qu'à rupa cin qué lé vilhio lau zan laissi; et vo séde, cliau que vivan dinse din la tséropiondze san quemïn lé tchivve: se ne fan pas dau mô lai pinsan. Adan cliiau gaillâ han queminci à dzaublia, et ma mèregrand lau za de cin que lai avai din sa lotta et que l'étaï dai zâu po monsu Morand, que l'avai on café pei la tserraire de Bo, yo lé que ti le melefrets de pei Losena medzivan dai bons bocons; et que cé monsu Morand, l'étaï tan môlési de lo continta, que lé zâu n'étaï jamais prâu frè et que l'arai volhiu les avai déviant que lé dzenelhie le zan fé. Et vaitequie ion de cliiau malins cò que sin va à catson prendre lé zâu au corrido et lé fâ couaire à la cousena, bin adrai. Adan me gaillâ san revegnu à Losena et san zu to lo drai au café Morand, yo lan de que lau faillai dai zâu, ma destra frè et pas plie dû que se n'avan pas éta su lo fû, « J'ai votre affaire, lau de monsu Morand. Pour frais, ils sont frais, la femme du Jorat vient de les apporter, et je vais dire au chef qu'il les laisse à peine dans l'eau bouillante. »

Vo vède bin cin qué arrevâ; lé zâu étan asse dû que la tite don bocan et monsu Morand a tsampa frou lo chef de la cousena, et l'a volhiu lli mimo fère couaire les zâu. Ora pinsa vo vai quemïn que l'an ti risu, quand monsu Morand a su cin que l'étaï.

Mâ ma poure mèregrand a adé zu cliia pouetta farce su le tieu, et ne faillai pas lai parla de cliiau vaurins de pei Losena. D.

Dans les affaires. — Dans une épicerie, une cliente demande au commis un pot de miel. Le commis s'en va voir à la réserve et revient navré:

— Je regrette, Madame, mais il n'y a plus de miel.

— Plus de miel?... Tant pis!

Et, là-dessus, la cliente s'en va les mains vides.

Le patron, qui apprend la chose, entre dans une grande colère.

— Imbécile! fait-il à son commis. Quand une marchandise est épuisée, on en offre une autre au client. Il ne faut jamais laisser partir quelqu'un sans lui vendre quoi que ce soit! Tu ne pouvais pas dire à cette dame: « Désolé, madame, le miel nous manque en ce moment, mais voici de la mélasse délicieuse et bien moins chère que le miel! »

Le commis s'incline, penaud, et bien résolu à ne pas récidiver.

Le lendemain, entre une charmante jeune fille. Le commis s'empresse:

— Qu'y a-t-il à votre service, Mademoiselle?

— Je voudrais un rouleau de papier hygiénique, fait, un peu rougissant, la jolie cliente.

— Désolé, Mademoiselle, nous sommes dépourvus de cet article depuis quelques jours. Mais nous venons de recevoir du papier à engluer les mouches, d'excellente qualité et à un prix avantageux. — A. C.

La livraison de janvier 1919 de la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* contient les articles suivants:

Lieut.-Col. Fonjallaz. La grande guerre. — Virgile Rossel. Problèmes démocratiques. — Meinrad Lienert. Le chant du héros. Nouvelle. — Paolo Arcari. Responsabilités de la guerre et démocratie. — Eug. Mottaz. Lettres inédites de Stanislas-Auguste Potanski. — Marcel Loumaye. Voyages. Poèmes. — Henry Croisier. L'œuvre de Léonie. Les erreurs de conception. — Edouard Blaser. Le revirement de l'opinion dans la Suisse allemande. — Eugénie Pradez. Le bataillon des morts. A la Belgique. — D. Baud-Bovy. Des Cyclades en Crète, au gré du vent. (*Troisième partie*). — Jean de Bère. Homo sum. — Julien Gruaz. Vision. Aux soldats de France morts pour la patrie et pour l'humanité. — Un Polonais. A propos de prétendus « po-

groms » de Juifs en Pologne. — Chroniques italienne (Francesco Chiesa); russe (Ossip Lourié); scientifique (Henry de Varigny); suisse romande (Maurice Millioud); politique (Ed. Rossier). Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

LES VIEUX POÈTES

Les petites choses.

Petit bien qui ne doit rien,
Petit jardin, petite table,
Petit minois qui m'aime bien,
Sont pour moi chose délectable.
J'aime à trouver, quand il fait froid,
Grand feu dans un petit endroit.
Les délicats font grande chère,
Quand on leur sert dans un repas
De grands vins dans un petit verre,
De grands mets dans de petits plats.

PANARD.

DANS LES ARCHIVES DE COSSONAY

UNE de nos abonnés d'Alens, à qui nous exprimons nos bien sincères remerciements, a l'amabilité de nous adresser les intéressantes notes que voici, extraites des archives de Cossonay.

1536. — Berne ordonne d'abattre les autels et les images des églises de la ville. La même année, le réformateur Jean le Comte prêche à Cossonay et à Penthalaz.

1550. — On a fait des réparations majeures aux tours et aux murailles de la ville.

1553. — Calvin passe à Cossonay; le Conseil lui présente le vin d'honneur. (?)

1560. — Le Conseil fait confectionner une grande tente; on l'employait pour les tirs, bien-venues, etc. Elle était décorée des armes de la ville: *d'argent pasté d'azur*. Ella coûtâ 422 florins, 8 sols et 6 deniers.

1564. — Par ordre du bailli de Morges, on fait des réparations aux murailles et aux tours de la ville.

1565. — La peste fait invasion à Cossonay et y cause de grands ravages; on transportait les malades de la chapelle Notre-Dame, convertie en hôpital.

1572. — En récompense des services rendus par François Charrière, châtelain de Cossonay, on lui permet d'élever un pigeonnier. La peste règne à Cossonay.

1552. — Le château de Cossonay se trouve ruiné à cette époque et ne vaut pas la peine d'être restauré.

1579. — On répare l'église de Cossonay. La croix du clocher fut descendue; on trouva dans sa pomme deux écrits sur parchemin renfermés dans une boîte de plomb. On la remplaça avec la vieille boîte et on en mit une nouvelle renfermant les noms des syndics en fonctions.

1579. — La peste fait des ravages à Cossonay et y dure une année.

1581. — On refondit la grosse cloche; on paya au maître fondeur 271 écus. La cloche pesait 5725 livres.

1584. — On fait une collecte en faveur des victimes de l'éboulement d'Yvorne, elle produit 84 florins.

1586. — Un marché hebdomadaire est établi à Cossonay, chacun étant tenu d'y apporter ses grains et légumes.

1589. — On restaure les tours et les murailles de la ville.

1597. — Un homme meurt de la peste à Cossonay, elle régnait dans les environs.

1602. — La ville envoie un *ducaton* à chacun des 3 soldats qui étaient à Genève pendant l'*Escalade*.

1610. — Le Conseil défendit de faire désormais aucune inhumation autour de l'église dans l'ancien cimetière. On répare la chapelle *Notre-Dame*.

1612. — On rebâtit et on répara considérablement le Prieuré de Cossonay, substitué à l'ancien château ruiné. (Leurs Excellences de Berne habitaient le Prieuré).

1613. — Une difficulté s'élève avec Gollion relativement au marais des Etremplons; elle se termine par une prononciation de 4 arbitres.